

Plusieurs genres de strongles sont capables d'infester l'intestin des bovins : *Ostertagia*, *Haemonchus*, *Nematodirus*, *Oesophagostomum*, *Cooperia*. *Ostertagia* - le plus important - est localisé dans la caillette.

Le parasite et son cycle

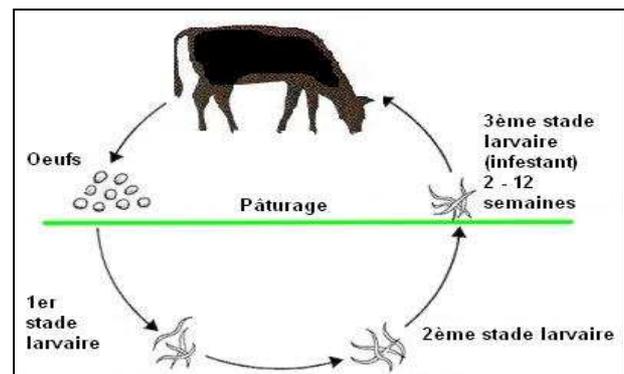
A la mise à l'herbe, les prairies sont contaminées par des larves infestantes d'*Ostertagia* qui ont survécu à l'hiver. **Le bovin s'infeste avec ces larves** qui évoluent en adultes dans l'organisme des bovins. Les parasites adultes se reproduisent ensuite et les femelles excrètent des œufs que l'on retrouve dans les **bouses en 3 à 4 semaines**.

Ces œufs éclosent et évoluent en une **nouvelle génération** des larves infestantes **en 2 à 12 semaines** en fonction des conditions d'humidité et de température.

Les larves infestantes sont plus nombreuses sur les pâtures à la **mi-juillet puis en septembre**. Les **larves ingérées en automne** arrêtent leur développement dans le bovin et restent enkystées

dans la caillette jusqu'au printemps suivant (phénomène d'hypobiose).

Cycle évolutif *Ostertagia*



Une maladie qui se présente sous 2 formes

Le parasite étant présent dans tous les élevages, **les pertes dépendent du niveau d'infestation**.

Forme 1 = pendant la saison de pâture, l'accumulation d'*Ostertagia* dans la caillette du bovin entraîne une **diminution de la capacité de digestion et une baisse de la croissance**.

Des symptômes apparaissent lorsque la quantité de **larves ingérées est élevée**, avec de la diarrhée, un poil piqué et un amaigrissement. Cette forme est plus sévère chez les jeunes bovins au cours de leur **première saison de pâture**, du fait de l'absence d'immunité, ou chez les **animaux affaiblis**.

La lutte contre la maladie

La lutte contre l'ostertagiose vise à **limiter le nombre de larves infestantes sur le pâturage**.

Pour ce faire, il faut traiter systématiquement les **bovins en première année de pâture** car ils sont très sensibles au parasite et participent largement à contaminer l'environnement. Le protocole conseillé est l'administration d'un bolus ou d'un produit rémanent **dès la mise à l'herbe** (produit rémanent = renouveler le traitement en cours de saison). Ce **protocole est complété en fin de saison de pâture** par l'administration d'un produit actif sur les larves enkystées dans la caillette.

Les **autres catégories de bovins** disposent d'une immunité naturelle qui leur permet de mieux résister au parasite et limite sa multiplication.

Cette immunité est généralement suffisante pour éviter les pertes économiques en l'absence de traitement. Elle **peut néanmoins être mise en défaut** lorsque la pression parasitaire est forte ou très forte (cf. votre résultat sur lait de tank)

Forme 2 = forme retardée qui apparaît de février à avril sur des animaux en stabulation ou élevés en plein air, à la suite de l'ingestion massive de larves infestantes **à la fin de saison de pâture précédente**. Cette forme est due au **réveil des larves enkystées dans la caillette** souvent après un stress (vêlage, écart température, mauvaises conditions d'élevage, etc.). La maladie se manifeste par une **diarrhée abondante**, un manque d'appétit, une perte de poids et une anémie. Cette forme touche souvent les primipares et n'entraîne qu'un ou deux cas cliniques dans un troupeau, mais le **risque de mortalité est important**.

particulièrement sur des **animaux affaiblis ou stressés** (maladie(s), mauvaises conditions d'élevage, bovins à haute production). Dans ce cas, l'administration **en fin de saison** d'un produit actif sur les larves enkystées est conseillée.

La prévention passe également par des **mesures agronomiques et de gestion du pâturage**. Les facteurs suivants **participent à augmenter la charge parasitaire** sur les pâtures :

- Forte charge au pâturage : > 4 génisses/ha ; > 4 bovins/ha
- Absence de pâtures réservées aux génisses
- Pas de mise à l'herbe des génisses sur parcelle de fauche
- Pas de rotation ou rythme de rotation court (< 3 semaines)
- Faible nombre de parcelles pâturées (<3)
- Mise à l'herbe précoce
- Saison de vêlage recoupant la saison de pâture